

## L'ORGANISATION (samedi 24 janvier 2026)

La Nuit du ROC est une course d'orientation proposant 2 Parcours :

- **Parcours CAILLOU:** 2 heures pour environ 13 km de distance en solo ou par équipe de plusieurs solos. Départ 18h00.
- **Parcours ROC:** 3h heures d'effort pour environ 20 km de distance en solo ou par équipe de plusieurs solos. Départ 17h30.



Il est organisé par l'association **ROC** qui **est affiliée à la FFCO**. La course d'orientation est organisée sous l'influence de la FFCO et du CDCO 95.

**La Nuit du ROC** se déroule en conformité avec le présent règlement, dans le respect des règles, visant à la protection de l'environnement des secteurs empruntés.

ROC est fondamentalement attachée au respect absolu des personnes, des biens et de la nature.  
Les concurrents déclarent accepter le règlement de l'organisation dans sa totalité par le seul fait de s'inscrire.

L'organisateur se donne le droit de limiter le nombre de concurrents en appliquant la règle des premiers inscrits (99 concurrents maximum).

L'inscription des concurrents est validée dès réception du formulaire d'inscription accompagné du versement des droits d'engagements.

L'organisation se réserve le droit de modifier tout ou parties des épreuves initialement prévues en fonction d'événements extérieurs.

### La course

#### **Le principe de la Nuit du ROC est une épreuve «course au score».**

Les concurrents devront nécessairement gérer leur course **en fonction des barrières horaires** déterminées par l'organisation en fonction des distances restantes. La totalité de l'épreuve se fait en orientation, sur des cartes IOF.

Il est interdit d'emprunter des zones, itinéraires ou routes interdites indiquées sur les cartes (hachurées en rouge). Des contrôles impliquant le respect de ces interdictions seront mis en place.

Il n'y aura pas de classement à l'issue de l'épreuve, Les données de la puce seront mis en ligne sur le site.

**NB : Il est rappelé que les concurrents sont soumis au code de la route dès qu'ils empruntent ou franchissent une voie de circulation.**

### INSCRIPTIONS

L'épreuve est interdite aux moins de 18 ans pour les parcours 3 heures et aux moins de 16 ans (autorisation parentale obligatoire) pour le parcours 2 heures). Elle est ouverte à tous.

- Nuit du ROC 2 heures:      Inscription solo : 15€
- Nuit du ROC 3 heures:      Inscription solo : 18€

Location de puce sportident 3€ - Caution puce 60,00 € (en chèque à l'ordre du ROC)  
Puce SI fournie contre une caution de 60,00 € (en chèque à l'ordre du ROC)

### Prestations fournies

- Un jeu de cartes étanches par personne
- La bonne humeur des ROC
- Une soupe chaude maison à l'arrivée

## **ASSURANCE & SECURITE**

ROC est affilié à la fédération française de course d'orientation FFCO et bénéficie de l'assurance fédérale « Responsabilité Civile » (MAIF N° 142 3574 R) couvrant sa responsabilité pour l'ensemble des activités proposées lors de l'épreuve.

Les participants à l'épreuve sont fortement incités à souscrire une assurance de personne couvrant leurs dommages corporels en cas d'accident.

L'organisation n'est pas responsable en cas de fautes, imprudences ou négligences des participants durant l'épreuve et en ce qui concerne les vols, perte d'objets et dégradations pouvant survenir durant la manifestation.

Un briefing obligatoire pour tous les concurrents sera fait 15 minutes avant le départ.

Tout abandon partiel ou total doit être signalé à l'organisation au centre de course.

Les participants s'engagent sur l'épreuve en toute connaissance de cause. Ils dégagent, par avance, l'organisation de toute responsabilité pénale et civile en cas d'accident corporel ou matériel qui pourrait survenir. L'organisation rappelle que la législation du code de la route est en vigueur et doit être respectée. En particulier, qu'une voie de circulation doit être considérée comme un obstacle naturel et nécessite l'arrêt total des participants avant d'être traversée.

Sur les domaines traversés (publiques ou privés), les concurrents doivent respecter les ordres de priorités suivants : Le marcheur est prioritaire par rapport au coureur à pied et au cycliste. Le coureur à pied est prioritaire par rapport au cycliste.

## **MATERIEL :**

- Une lampe frontale avec piles de recharge ou batterie
- Une couverture de survie
- Un sifflet
- Une réserve d'eau de minimum 1 litre
- Ravitaillement de course en suffisance (eau, boissons / barres énergétiques)
- Des chaussures adaptées à la pratique de la course à pied tout terrain
- Un système rétro-refléchissant (gilet, brassard)
- Une boussole ou pas 😊
- Un téléphone portable chargé sous étui étanche (le numéro de téléphone des organisateurs sera imprimé sur les cartes)

### **Recommandé**

- Tenue adaptée (change vêtements chauds et jambes couvertes).
- Un plastique A3 pour protéger la carte en cas de pluie

## **ENVIRONNEMENT**

Chaque concurrent doit tenter d'avoir un impact minimum sur l'environnement, nous imposons donc une approche «papiers en poche». Le bruit sera limité au maximum en forêt et dans les villes et les villages.

Chaque chose apportée sur la course (emballages, piles,...) doit être emportée et non abandonnée sur le site.

## **DROITS IMAGES**

En acceptant ce règlement, vous autorisez les organisateurs de l'événement, ainsi que leurs ayants droit tels que partenaires et média à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles vous pourriez apparaître.